

Compte- rendu de la réunion de création du Conseil Local de la Biodiversité

Mercredi 17 janvier 2018 à 18 h 30

Participants : BELLONE Jean Paul, BOCQUENET Catherine, BONNAUD Jean Pierre, CARDOUX Nathalie, CASERIO Sylvie, CHISSON Romain, CLEMENT Valérie, DEROIR Mary Claude, DORISON Isabelle, FAGNIEZ Jean Paul, FAURE Fabrice, FAURE Sylvie, GALLIOT Eloïse, GRAVAT Daniel, GROND Claudie, HEMAR Daniel, HENRI François, LAJUZAN Dominique, LEGENDRE François, LIMOUZIN Gilles, PROUD Bernard, ROSENFLED PEREIRA Maria de Fatima, ROSENFELD Eric, TARRADE Philippe, VICARIO Julien

Elus : DENIER Guy, BENETREAU Corinne, BERGER Christine, DEROIR Paulin, MORISSET Philippe, MUSET Béatrice, ORGERON Patrick, PALEM Patrick, THOREAU Nicole, VINCE Daniel
HOUY Pascal (DGS)

La réunion a eu lieu salle du Conseil Municipal où 25 personnes ont été accueillies en présence du Maire et d'adjoints. Il s'agit d'une première rencontre pour la création d'un Conseil Local de la Biodiversité.

Un tour de table montre que les personnes présentes sont des retraités et des actifs, des militants ou professionnels (de la LPO : animateur, éducateur, bénévoles...), des nouveaux habitants ou des anciens, des intéressés, des personnes qui viennent pour se renseigner ou qui ont du temps à donner.

Monsieur Le Maire présente les objectifs de la création de ce Conseil Local de la Biodiversité :

- Il s'agit d'inviter nos concitoyens intéressés à réfléchir et travailler ensemble sur les mesures à prendre et les moyens à mettre en œuvre pour la protection de la biodiversité sur notre commune. Cet objectif pouvant être à terme élargi aux questions de transition écologique et énergétique.
- Le conseil est donc un groupe de citoyens soucieux de la qualité de notre environnement qui accompagne la collectivité par son éclairage, son aide, parfois son expertise à titre consultatif
- Il sera nécessaire dans les réunions prochaines de définir le périmètre de l'exercice, de proposer aux membres de partager les cadres réglementaires, les projets et perspectives en tant qu'éléments indispensables de connaissance.
- Monsieur le Maire propose un tour de table pour que chacun se présente, renseigne sur les motivations de sa présence et éventuellement son approche de la commune.

Résumé des interventions des participants :

* nécessité de connaître la commune, le PLUi comme document de référence des espaces agricoles, naturels, urbanisés ou urbanisables. L'obligation de limiter la consommation de terres agricole pour l'urbanisation nécessite une approche plus pragmatique de l'organisation de la ville avec une attention toute particulière sur la qualité de l'environnement et la préservation des coulées vertes et bleues.

* état de la connaissance de la biodiversité sur la commune → besoin de réaliser un inventaire? (un inventaire de la flore de la zone industrielle, réalisé il y a quelques années par le service espaces verts, y a fait apparaître la présence d'orchidées). Il est rappelé que d'autres actions ont été mises en œuvre durant les années précédentes : signature de la charte « terre saine, zéros pesticides », gestion différenciée des espaces verts, fauchage tardif, jardins familiaux, plantation de haies, introduction du bio au restaurant scolaire, panneaux photovoltaïques, itinéraires piétons et cyclables, extinction de l'éclairage de nuit....

* les questions abordées sont :

- sur les pratiques agricoles, l'avenir de l'agriculture sur Périgny. Il est précisé que les terres agricoles représentent 80% de la surface de la commune bien qu'il ne reste que 4

agriculteurs sur 45 en 1945. Les pratiques agricoles ont beaucoup évolué avec un contrôle plus strict de l'utilisation des « intrants ».

- sur le problème des déchets, des décharges sauvages, limitation des déchets, composteurs... Une opération « nettoyage des chemins » a été faite avec les chasseurs en 2016, elle pourra être renouvelée peut-être sous une autre forme (journée citoyenne, journée de la « binette »...)

- ferme périurbaine pour intégrer les anciens et les jeunes et qu'ils se réapproprient la nature, la culture, les animaux, notions d'agriculture paysanne, de circuits courts...

Il apparaît la nécessité de partager la connaissance, d'informer les habitants, de souligner ce qui est bien et ce qu'il y a lieu de faire à Périgny, de communiquer par l'action, autant vers les enfants que vers les adultes.

Comme le sujet est vaste, voire dense, pour s'intéresser à tout il faudra définir la méthode et le périmètre de travail :

- par exemple à partir d'un « brainstorming » ou autre méthode pour faire des choix, élaborer des priorités, pour devenir acteurs positifs et "travailler " concrètement et en appui dans la durée.

Certaines propositions ont déjà été formulées qui seront aussi à étudier lors de la prochaine réunion qui aura lieu le :

Mercredi 14 mars à 18 h 30 à la Mairie

Fin de la réunion vers 20 h 30